vacances POUR TOUS



7/10 ANS

ÉTÉ 2027

LES P'TITS BAROUDEURS

LIORAN

7 jours / 14 jours

Un séjour 100 % aventure au cœur de la nature ! Apprends à t'orienter, à reconnaître les bruits de la forêt, à préparer un bivouac, à construire une cabane et à relever de nombreux défis en pleine nature.

Référence : 015 001 001
Dernière mise à jour : 11/08/2026

DÉPART & RETOUR

RENDEZ-VOUS SUR PLACE

DÉBUT DE SÉJOUR | À **20H**





FIN DE SÉJOUR | À **10H**

Votre enfant est inscrit en « rendez-vous sur place » :
vous le conduisez directement au centre de vacances et vous venez le chercher à la fin de sa colo.

Adresse

Centre de Vacances "LES GALINOTTES"
2 Rue de la Patinoire
15 300 LE LIORAN

Contact

Téléphone : 04 71 49 52 76

Accès au centre : a 40 kms de l'autoroute, sortie Massiac ou St Flour. Arrivé au Lioran, prendre direction Super-Lioran (D67), puis redescendre sur le parking de la patinoire (après la gendarmerie). Par Aurillac : prendre direction Font de Cère avant le tunnel (D67), redescendre sur la station puis prendre à droite avant la passerelle.En train : Gare du Lioran à 1 km.

REPAS

Premier repas servi : dîner
Dernier repas servi : petit déjeuner + repas pique nique en fonction de l'heure du retour

TRANSPORTS

Gare du Lioran, environ 1 km, puis navette (uniquement pour les RDV sur place et à la demande)

Gare Brive la Gaillarde et Clermont-Ferrand
(autocar grand tourisme)

Villes de départ

En train ou en car au départ de Aix en Provence, Brive la Gaillarde, Clermont-Ferrand , Limoges, Lyon,, Paris, Tours

LE CENTRE DE VACANCES



Le centre « Les Galinottes » est un établissement permanent qui accueille, tout au long de l'année, des colonies d'enfants, des groupes (sportifs, adultes handicapés...) ou des classes de découverte. Les enfants sont logés dans des chambres de 3 à 6 lits, avec sanitaires complets sur le palier. De nombreuses salles d'activités, une salle polyvalente, une panoramique, une surface d'escalade sont à la disposition des enfants. L'espace de restauration a été aménagé avec soin pour offrir un cadre agréable avec un espace dédié aux plus jeunes.

Effectif du groupe : 24 participants
Capacité d'accueil de la colonie de vacances : 185 participants

LA RÉGION



Situé au coeur de la station du Lioran, au cœur des monts du Cantal, le centre « Les Galinottes » se trouve à 1 250 m d'altitude, au pied des pistes. Propriété de la FAL du Cantal, sa sectorisation permet un accueil polyvalent tout au long de l'année.

vacances POUR TOUS



LE PROJET ÉDUCATIF



Fruit du travail de professionnels des vacances et spécialistes de l'enfance, notre projet éducatif reflète notre ADN et les valeurs que nous véhiculons.
Il permet d'avoir un cadre qui associe à la fois pédagogie et divertissement.

NOS ENGAGEMENTS

DES ENFANTS ÉPANOUIS



Avec Vacances pour tous, plus on est différents, plus on rit ! On peut ainsi se révéler individuellement et s'épanouir collectivement dans le respect de l'autre. La diversité, la mixité, l'égalité garçons-filles sont les piliers de notre identité.

DES COLOS INCLUSIVES



Nous favorisons l'inclusion des enfants en situation de handicap et la mixité sociale, avec un accompagnement adapté et des activités aménagées.
Nos séjours sont proposés à un prix juste, accessibles au plus grand nombre, sans compromis sur la qualité.

UNE APPROCHE ÉCO-RESPONSABLE

Nous privilégions autant que possible les ressources locales, qu'elles soient alimentaires ou professionnelles, afin de soutenir l'économie de proximité. Dans une démarche de transition écologique, nous mettons en place des critères d'écolabellisation intégrant des actions concrètes sur la gestion de l'eau, la réduction des déchets et le recours à une alimentation biologique.
Par ailleurs, les travaux d'amélioration menés progressivement contribuent à la réduction de notre empreinte carbone.

EU Ecolabel

Ligue de l'enseignement – Vacances pour tous - 21 rue Saint-Fargeau – CS 72021-75989 PARIS CEDEX 20
Agréée DJEPVA par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative inscrite au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours
Certification d'Immatriculation Atout France (Article R. 211-21 du code du tourisme) : IM 075 100 379-Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n° 06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31 mai 1930
Séjour déclaré auprès des services de l'État – Éducation nationale, et spécifiquement auprès du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES)

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

LES ACTIVITÉS





7 jours LES P'TITS BAROUDEURS



- Observer la faune et la flore
- Construire un abris
- Apprendre à s'orienter
- Fabriquer un arc et des flèches
- Randonner de nuit
- Se déplacer dans les arbres



14 jours LES P'TITS BAROUDEURS



- Observer la faune et la flore
- Construire un abri
- Apprendre à s'orienter
- Fabriquer un arc et des flèches
- Randonner de nuit
- Se déplacer sur l'eau (journée)
- Se déplacer dans les arbres,
- Bivouaquer en pleine nature

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES





Balades



Escalade



Grands jeux



Veillées



Plaine de jeux



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances, mais aussi des classes de découverte agréées par le ministère de l'Education nationale. Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.



RESTAURATION

Les repas, préparés sur place par notre équipe, privilégient les circuits courts et produits de saison. Des spécialités locales sont égalements proposées.
C'est un temps éducatif, durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout et mange suffisamment.
Un menu de substitution peut être proposé pour les enfants ayant des allergies alimentaires.



ALLERGIES

Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.



LAVAGE DU LINGE

Il est lavé 1 fois dans la semaine si besoin. Pour les séjours de 14 jours il est lavé une fois et le linge de lit est changé au bout d'une semaine.



IMPORTANT !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait etre prise à son encontre, frais de retour à votre charge. Tout retour à domicile, hors décision médicale sera à votre charge, sans remboursement des jours non consommés. Toute consommation, détention ou incitation à l'usage de cigarettes, cigarettes électroniques ou tout autre produit assimilé est strictement interdite.



LA VIE EN COLLECTIVITÉ CHEZ NOUS



CONTACT AVEC LES ENFANTS

Un accès au blog www.galinottes.net/blog.php sera donné sur la convocation de départ. L'équipe d'encadrement fera le maximum pour mettre à jour ce blog le plus souvent possible.
Ne soyez pas trop déçus si les nouvelles sont irrégulières ; c'est souvent le signe de vacances riches et actives pour vos enfants !
En cas d'urgence (pour des causes graves et réelles) vous pouvez joindre la direction des séjours au numéro **04 71 49 52 76**



RÈGLES DE VIE EN COLLECTIVITÉ

À travers les activités proposées, les animateurs encourageront chaque enfant à développer : la prise de responsabilités, l'autonomie adaptée à ses capacités, le plaisir, ainsi que la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils veilleront à organiser la vie quotidienne de manière à respecter les besoins individuels de chaque enfant : sommeil, alimentation et hygiène.

• La vie collective sera structurée pour respecter les rythmes et besoins spécifiques de chaque enfant.

• Les moments de lever, petit-déjeuner et coucher seront adaptés à chaque enfant de manière individualisée.

• Le lavage du linge n'étant pas prévu, nous vous demandons de bien veiller à fournir le nécessaire et à ne pas oublier des tenues chaudes et adaptées aux activités.

• Un assistant sanitaire diplômé assure le suivi de la santé de tous les participants, en collaboration avec le médecin référent du centre. Il est essentiel de veiller à ce que le dossier d'inscription soit complet, en particulier la section « renseignements médicaux », et que le certificat médical soit fourni, notemment si pratique d'activités sportives.

• Concernant les moments de la vie quotidienne — lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge — un adulte sera responsable d'un petit groupe de 8 à 12 enfants tout au long du séjour, afin de créer un environnement sécurisant et de permettre à chaque enfant de conserver ses repères. Cela est particulièrement crucial pour les plus jeunes, qui ont besoin de se sentir en sécurité.

vacances POUR TOUS



UNE JOURNÉE TYPE

LE MATIN



Après un réveil en douceur et un bon petit déjeuner, une belle journée s'annonce. En attendant que tous les copains soient réveillés, des jeux calmes sont proposés par les animateurs.
Pour la toilette, les animateurs s'assurent que tous les enfants prennent leur douche et se brossent les dents.
La propreté, c'est important !

LES ACTIVITÉS



Le matin
Une fois la toilette effectuée, place aux premières activités de la journée.
L'après-midi
En début d'après-midi, des temps calmes sont mis en place, adaptés à l'âge des participants (sieste pour les tout-petits, lecture , jeux , ping-pong).
Et c'est reparti pour les activités ! Sportives , artistiques ou culturelles, il y'en a pour tous les gouts.
On se dépense et on s'amuse avant la pause gouter.
Tout au long du séjour, les jeunes peuvent s'exprimer et etre force de proposition.

LE TEMPS DES REPAS



Composés de plats variés et équilibrés préparés avec soin, les repas ont lieu en présence des animateurs qui veillent à leur bon déroulement.
Du petit-déjeuner au dîner, l'assiette a du goût !

LA FIN DE JOURNÉE



Après une belle journée avec les copains et le repas du soir, les veillées sont adaptées à l'âge et à l'énergie des enfants.
Les plus grands pourront participer à des activités pendant que les plus petits profiteront de moments de détente et de repos. Nous veillons à ce que le temps de sommeil nécessaire à chaque enfant soit respecté.
Et bien sûr, on n'oublie pas la toilette du soir !

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR



Linge

Tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.



Argent de poche

La perte d'argent liquide amené par l'enfant n'est pas garantie par l'assurance. Une petite somme (5 à 10 €) est largement suffisante. Un système de banque est proposé aux enfants pour éviter toute perte.



Téléphone

Des créneaux horaires sont prévus pour permettre aux enfants de téléphoner à leur famille. Les téléphones portables, récupérés en début de séjour afin d'éviter les casses, vols et perturbations de la vie collective.



Objets de valeur

Il est déconseillé de prévoir des vêtements et objets de valeur.
Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès son constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.



Santé

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistance sanitaire est en contact avec les services médicaux locaux.



Coutumes alimentaires

Elles sont respectées dans le cadre du principe de laïcité en centre de vacances. Des précautions spécifiques sont mises en place pour les allergies alimentaires, qui doivent être signalées avant le séjour.



Assurance

Tous nos séjours sont couverts par notre assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire). En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

ASSURANCE VOYAGE



- **Nom de l'assureur** : MAIF
- **Adresse de l'assureur** : 200 Boulevard Salvador ALLENDE - CS 90 000 - 79 038 NIORT CEDEX 9
- **Numéro d'assuré** 4794585A
- **Nature des garanties** :

RC/défense des associations, groupements et organismes sans but lucratif, organismes locaux de tourisme organisant des voyages ou des séjours

Indemnisation des dommages corporels (individuelle accident) : assistance à domicile, frais médicaux, pertes de revenus, invalidité, décès

Frais de recherche et de sauvetage des vies humaines

Recours - Protection juridique

- **Procédure de déclaration**

Pour toute déclaration de sinistre corporel ou matériel, dans les 48h suivant le sinistre contacter la Ligue de l'Enseignement du Cantal - email : servicevacances@fal15.org

- **Pour toute demande d'assistance**

Depuis la France composer le 0 800 875 875
Depuis l'Etranger composer le +33 5 49 77 47

- **Niveau de couverture**

Dans le cadre des garanties souscrites à leur profit par la MAIF, tous les participants à un voyage ou à un séjour proposé par Vacances pour tous bénéficient gratuitement des garanties principales suivantes :

A. Responsabilité civile (dommages causés aux tiers) :
Plafond de la garantie Responsabilité Civile :
* Dommages corporels ..... 30 000 000 €/sinistre
* Dommages matériels et immatériels consécutifs..... 15 000 000 €/sinistre
La garantie est toutefois limitée, tous dommages confondus à..... 30 000 000 €/sinistre
* Dommages immatériels non consécutifs..... 50 000 €/sinistre
* Responsabilité civile "produits" y compris intoxication alimentaire..... 5 000 000 €/année d'assurance
- dont frais de retrait..... 1 000 000 €/année d'assurance
* Atteintes à l'environnement..... 5 000 000 €/année

B. Recours et protection juridique :
Sans limitation de somme. A la condition, en ce qui concerne le recours judiciaire, que le montant des dommages visés à l'article 45 des CG soit supérieur 5 fois à la franchise générale.

C. Individuelle accident corporel :
- frais de soins (en complément de tout autre organisme) : 1 400 € ;
- frais de secours et de recherches : à concurrence des frais engagés et dans la limite de 7 700 € par victime ;
- invalidité permanente, sur la tranche des IPP de :
- jusqu'à 9% : 6 100 € x le taux d'invalidité,
- de 10 à 19% : 7 700 € x le TI,
- de 20 à 34% : 13 000 € x le TI,
- de 35 à 49% : 16 000 € x le TI
- de 50 à 100 % : sans tierce personne 23 000 € x le TI. Avec tierce personne 46 000 € x le TI
- capital-décès :
capital de base 3 100 €.Capitaux complémentaires conjoint 3 900 €. Capitaux complémentaires chaque enfant à charge 3 100 €

D. Assistance
Les particiapants aux activités de la collectivité assurée souscriptrice du contrat bénéficient des garanties d'assistance dans les conditions et selon les plafonds prévus par la convention d'assistance annexée aux conditions générales (art 54 des CGV).

E. Perte ou vol
Vol d'objet dans (ou sur) un véhicule ou un bateau 4 600 €.

Attention ! Les assurances exposées ci-dessus sont présentées à titre purement indicatif. Seules les conditions générales et particulières des garanties procurées par la MAIF, et que chaque participant peut réclamer, ont valeur contractuelle et engagent les parties.



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Fiche de renseignement
- Informations sanitaires et médicales
- Autorisation et engagement
- Attestation de vaccination
- Attestation de sécurité sociale



DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES

- Allergie alimentaire
- PAI si le jeune est en situation de handicap
- Allergie non alimentaire
- CNI
- Autorisation médicale pratique sportive
- Fiche trousseau
- Attestation nautique
- Ordonnance lunette /médicaments
- Autorisation de sortie du territoire

Rendez-vous sur l'espace client

Vous pouvez désormais remplir vos différents formulaires directement en ligne en vous rendant sur votre **espace client**.
Retrouvez toutes les informations nécessaires avant, pendant ou après le séjour dans notre guide pratique.



vacances POUR TOUS

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Séjour - date et lieu :

Il est recommandé que le linge et les vêtements soient **marqués avec le nom et prénom de l'enfant**.
Ce que l'enfant porte le jour du départ est compris dans la liste. La fiche trousseau doit être dans la valise.

À EMPORTER	FOURNI PAR LES PARENTS	RELEVÉ À L'ARRIVÉE	RELEVÉ AU DÉPART	OBSERVATIONS
7 Tee-shirts ou polos				
8 Slips ou culottes				
3 Sous pull				
7 Paires de chaussettes				
2 Pantalons + 1survêtement				
2 Collants				
2 Pull-over ou sweat-shirts				
2 Pyjama				
Lunettes de soleil				
Baskets				
Maillot de bain				
Chaussons				
Serviette + gant de toilette				
Trousse de toilette complète				
Bonnet de bain				
Stick a lèvres				
Crème solaire				
Mouchoirs en papier				
Sac de linge sale				
Nécessaire courrier				
Crème solaire				